

ici je recycle



# Le Rochvillois



Octobre 2019

Résumé de la séance du conseil	Page 2
Médiathèque Élise-Courville	Page 11
FADOQ	Page 12
Loisirs	Page 13
Maison des jeunes	Page 15
Faucon vous en parle !	Page 16
Fabrique	Page 18
AFEAS	Page 19
Messages	Page 20
Invitations des municipalités	Page 26
Service régional de prévention incendie	Page 29
Sûreté du Québec	Page 30
Cooptel	Page 31
Nos annonceurs	Page 32

# PROCÈS-VERBAL



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 août  
à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

## ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de juillet 2019 avec les faits saillants suivants:

<b>SOMMAIRE JUILLET</b>	
<b>salaires nets</b>	<b>22 312.18 \$</b>
<b>comptes du mois déjà payés</b>	<b>61 719.27 \$</b>
<b>comptes du mois à payer</b>	<b>47 543.25 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>131 574.70 \$</b>

Appels des pompiers :

06-07-2019	2152, Rang des Quarante-Huit	Alarme détecteur de fumée	Saint-Jude
20-07-2019	1785, 2e Rang	Entraide - Incendie bâtiment agricole	Saint-Hugues

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 522-2019 RELATIF À LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

ATTENDU l'article 491 du *Code municipal du Québec* qui permet au conseil d'adopter des règlements pour régler la conduite des débats du Conseil et pour le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Jude désire agir afin de maintenir l'ordre et le décorum lors des séances du Conseil municipal;

ATTENDU qu'il est opportun que le Conseil adopte un règlement à cet effet;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 6 mai 2019 ;

ATTENDU qu'un projet du présent règlement a été adopté lors de la séance du 3 juin 2019;

ATTENDU que conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le secrétaire-trésorier mentionne l'objet du règlement et les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

QUE le règlement suivant soit adopté :

### **TITRE**

#### ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

### **DES SÉANCES DU CONSEIL**

#### ARTICLE 2

Les séances ordinaires du Conseil ont lieu conformément au calendrier établi par résolution du conseil, aux jours et heures qui y sont fixés et qui peuvent être modifiés par résolution.

#### ARTICLE 3

Le conseil siège dans la salle du Conseil de la Municipalité de Saint-Jude, au 930 rue du Centre, ou à tout autre endroit fixé par résolution.

#### ARTICLE 4

Les séances du conseil sont publiques.

#### ARTICLE 5

Les délibérations doivent y être faites à haute et intelligible voix.

#### ARTICLE 6

À moins qu'il n'en soit fait autrement état dans l'avis de convocation, les séances extraordinaires du conseil débutent à 19h30.

#### **ORDRE ET DÉCORUM**

#### ARTICLE 7

Le conseil est présidé dans ses séances par son chef ou le maire suppléant, ou, à défaut, par un membre choisi parmi les conseillers présents.

#### ARTICLE 8

Le maire ou toute personne qui préside à sa place maintient l'ordre et le décorum et décide des questions d'ordre durant les séances du conseil, sauf appel au conseil. Il peut ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre.

#### **ORDRE DU JOUR**

#### ARTICLE 9

La secrétaire-trésorière (la greffière) fait préparer, pour l'usage des membres du conseil, un projet d'ordre du jour de toute séance ordinaire qui doit être transmis aux membres du conseil, avec les documents disponibles, au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. Le défaut d'accomplissement de cette formalité n'affecte pas la légalité de la séance.

#### ARTICLE 10

L'ordre du jour d'une séance ordinaire est complété et modifié, au besoin, avant son adoption, à la demande de tout membre du conseil municipal.

#### ARTICLE 11

L'ordre du jour d'une séance ordinaire peut, après son adoption, être modifié en tout moment, mais alors, avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents.

#### ARTICLE 12

Les items à l'ordre du jour sont appelés suivant l'ordre dans lequel ils figurent, sauf décision du conseil à l'effet contraire.

#### **APPAREILS D'ENREGISTREMENT**

#### ARTICLE 13

L'utilisation d'un appareil d'enregistrement mécanique ou électronique de la voix est autorisée durant les séances du conseil municipal à la condition qu'il ait été autorisé par le conseil avant que ne débute la séance. L'utilisation de l'appareil doit être silencieuse et ne déranger d'aucune façon la tenue de l'assemblée ; à défaut, le conseil se réserve le droit d'interdire tout enregistrement des séances. L'appareil utilisé devra demeurer en la possession physique de son utilisateur, ou encore être déposé sur une table ou sur un espace désigné et identifié à cette fin ; ni l'appareil d'enregistrement, ni le micro ou toute autre composante de cet appareil ne devront être placés sur la table du conseil devant celle-ci ou à proximité de celle-ci ou à un endroit autre que ceux ci-haut indiqués.

#### ARTICLE 14

Toute reproduction ou diffusion de l'enregistrement d'une séance du conseil ou d'extraits de tel enregistrement doit être conforme à l'enregistrement original et ne peut être modifiée.

#### ARTICLE 15

Toute reproduction ou diffusion de l'enregistrement d'une séance modifiée de façon malicieuse et irrespectueuse à l'égard des élus municipaux, des membres du personnel de la municipalité ou des citoyens lors de la séance du conseil est interdite.

#### ARTICLE 16

Le conseil peut retirer l'autorisation d'enregistrer les séances du conseil municipal à quiconque contrevient aux articles 13, 14 et 15 du présent règlement.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### ARTICLE 17

Les séances du conseil comprennent deux périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

#### ARTICLE 18

Ces périodes sont d'une durée maximum de 10 minutes pour la première période de questions et de 20 minutes pour la deuxième période de questions, mais elles peuvent prendre fin prématurément s'il n'y a plus de question adressée au conseil.

#### ARTICLE 19

Tout membre du public présent désirant poser une question devra :

- a. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et libelleux ;
- b. s'identifier au préalable;
- c. s'adresser au président de la séance ;
- d. déclarer à qui sa question s'adresse ;
- e. ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question sur un nouveau sujet ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle jusqu'à l'expiration de la période de questions.

#### ARTICLE 20

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser une question et une sous-question, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention.

#### ARTICLE 21

Le membre du conseil à qui la question a été adressée peut soit y répondre immédiatement, soit y répondre à une assemblée subséquente.

#### ARTICLE 22

Chaque membre du conseil peut, avec la permission du président, compléter la réponse donnée.

#### ARTICLE 23

Seules les questions de nature publique seront permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la municipalité.

#### ARTICLE 24

Tout membre du public présent lors d'une séance du conseil qui désire s'adresser à un membre du conseil ou au secrétaire-trésorier ne peut le faire que durant la période de questions.

#### ARTICLE 25

Tout membre du public présent lors d'une séance du conseil, qui s'adresse à un membre du conseil ou au secrétaire-trésorier pendant la période de questions, ne peut que poser des questions en conformité des règles établies aux articles 18, 19, 22 et 23.

#### ARTICLE 26

Tout membre du public présent lors d'une séance du conseil doit s'abstenir de crier, de chahuter, de chanter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance.

#### ARTICLE 27

Tout membre du public présent lors d'une séance du conseil doit obéir à une ordonnance de la personne qui préside l'assemblée ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

### **DEMANDES ÉCRITES**

#### ARTICLE 28

Les pétitions ou autres demandes écrites adressées au conseil ou à l'un des membres ne sont ni portées à l'ordre du jour ni lues lors de l'assemblée, sauf dans les cas prévus à la loi.

### **PROCÉDURES DE PRÉSENTATION DES DEMANDES, RÉOLUTIONS ET PROJETS DE RÈGLEMENT**

#### ARTICLE 29

Un élu ne prend la parole qu'après avoir signifié, en levant la main, son intention de se faire au président de l'assemblée. Le président de l'assemblée donne la parole à l'élu selon l'ordre des demandes.

#### ARTICLE 30

Les résolutions et les règlements sont présentés par un élu qui explique le projet au conseil, ou, à la demande du président, par le secrétaire-trésorier (le greffier).

Une fois le projet présenté, le président de l'assemblée doit s'assurer que tous les membres du conseil qui désirent se prononcer sur la

question ont eu l'occasion de le faire.

Une fois le projet de résolution ou de règlement présenté, et que tous les membres du conseil qui désirent se prononcer sur la question ont eu l'occasion de le faire, un membre du conseil peut présenter une demande d'amendement au projet.

#### ARTICLE 31

Lorsqu'une demande d'amendement est faite par un membre du conseil, le conseil doit d'abord voter sur l'amendement présenté. Lorsque l'amendement est adopté, le conseil vote alors sur le projet original tel qu'amendé. Lorsque l'amendement n'est pas adopté, le conseil vote sur le projet original. Les règles applicables au vote sur le projet original s'appliquent au vote d'amendement.

#### ARTICLE 32

Tout membre du conseil peut en tout temps, durant le débat, exiger la lecture de la proposition originale ou de l'amendement et le président ou le secrétaire-trésorier (le greffier), à la demande du président ou du membre du conseil qui préside la séance, doit alors en faire la lecture.

#### ARTICLE 33

À la demande du président de l'assemblée, le secrétaire-trésorier (le greffier) peut donner son avis ou présenter les observations ou suggestions qu'il juge opportunes relativement aux questions en délibération.

### **VOTE**

#### ARTICLE 34

Les votes sont donnés à vive voix et, sur réquisition d'un membre du conseil, ils sont inscrits au livre des délibérations du conseil.

#### ARTICLE 35

Lors de la tenue d'un vote, le président a le droit de voter, mais n'est pas tenu de le faire. Tout autre membre du conseil municipal est tenu de voter sous peine des sanctions prévues à la loi, à moins qu'il n'en soit exempt ou empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2) et au *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* en vigueur sur le territoire de la municipalité.

#### ARTICLE 36

Toute décision doit être prise à la majorité des membres présents, sauf lorsque la loi demande une autre majorité. En l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne n'appelle le vote sur celui-ci, le président déclare la résolution afférente adoptée à l'unanimité.

#### ARTICLE 37

Lorsque les voix sont également partagées, la décision est considérée comme rendue dans la négative

#### ARTICLE 38

Les motifs de chacun des membres du conseil, lors d'un vote, ne sont pas consignés au procès-verbal. Un membre du Conseil municipal peut toutefois lui demander de noter sa dissidence au procès-verbal.

### **AJOURNEMENT**

#### ARTICLE 39

Toute séance ordinaire ou extraordinaire peut être ajournée par le conseil à une autre heure du même jour ou à un autre jour subséquent, sans qu'il soit nécessaire de donner avis de l'ajournement aux membres qui n'étaient pas présents;

Aucune affaire nouvelle ne peut être soumise ou prise en considération lors d'un ajournement d'une séance extraordinaire, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.

#### ARTICLE 40

Deux membres du conseil peuvent, quand il n'y a pas quorum, ajourner la séance une heure après que le défaut de quorum a été constaté. L'heure de l'ajournement et les noms des membres du conseil présents doivent être inscrits au procès-verbal de la séance.

Dans ce cas, un avis spécial écrit de l'ajournement doit être donné par le secrétaire-trésorier aux membres du conseil qui n'étaient pas présents lors de l'ajournement. La signification de cet avis doit être constatée, à la reprise de la séance ajournée, de la même manière que celle de l'avis de convocation d'une séance extraordinaire.

### **PÉNALITÉ**

#### ARTICLE 41

Toute personne qui agit en contravention du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction et de 400 \$ pour une récidive, ladite amende ne devant en aucun cas être supérieure à 1000 \$. Les frais pour chaque

infraction sont en sus.

À défaut de paiement dans le délai imparti par la Cour, le contrevenant sera passible des sanctions prévues au *Code de procédure pénale du Québec* (L.R.Q., c. C-25.1).

#### **DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES ET FINALES**

##### **ARTICLE 42**

Le présent règlement abroge le règlement n° 84-4 (199-84) ainsi que toute autre disposition antérieure ou contraire.

##### **ARTICLE 43**

Aucune disposition du présent règlement ne doit être interprétée de façon à restreindre les pouvoirs qui sont accordés par la loi aux membres du conseil municipal.

##### **ARTICLE 44**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 447-5-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 447-2011 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LA FOURNITURE OU L'UTILISATION DES BIENS OU DES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU QU'il est opportun de décréter les tarifs exigibles pour la fourniture de certains biens ou services rendus par la municipalité;  
ATTENDU les dispositions régissant la Municipalité de Saint-Jude, notamment à l'article 962.1 du *Code municipal* et aux articles 244.1 et suivants de *la Loi sur la fiscalité municipale*;

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la session ordinaire tenue le 3 juin 2019;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté lors de la séance du 3 juin 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le règlement numéro 447-5-2019 modifiant le règlement numéro 447-2011 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité, décrétant ce qui suit :

#### **ARTICLE 1. MODIFICATIONS**

À l'article 1.

À la section **1.5 Tarif pour la vente d'objets:**

**B. Drapeaux Carillon** : Modifier les coûts comme suit :

Vente au comptoir :	33.00\$ <i>au lieu de 30.00\$</i>
Par la poste :	Selon le tarif établi par Postes Canada pour l'envoi d'un colis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – FORMATION SUR LES RESSOURCES HUMAINES – INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – 23 OCTOBRE 2019 – DRUMMONDVILLE**

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à s'inscrire à la formation de l'Association des directeurs généraux du Québec intitulée *Les ressources humaines, Un casse-tête? Les meilleurs outils et pratiques pour s'y retrouver*, le 23 octobre 2019 à Drummondville, au coût de 316\$, taxes en sus.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est attribuée aux postes 02 13000 454 «administration – formation» et 02 13000 310 «administration – frais de déplacement».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE – ACHAT D'UN AFFICHEUR DE VITESSE**

CONSIDÉRANT les problématiques de non-respect des limites de vitesse par plusieurs conducteurs ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du programme d'aide financière à la criminalité, il est possible d'obtenir une aide financière pour l'acquisition d'un afficheur de vitesse qui servira à sensibiliser les conducteurs sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Kalitec ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ACHETER un afficheur de vitesse pédagogique, modèle Premium, auprès de la compagnie Kalitec, au montant de 5 180.00\$, plus les taxes applicables.

D'INSTALLER ce radar sur la rue Saint-Édouard, près de la Caisse Desjardins

D'IMPUTER la dépense relative à cet achat à la réalisation du Volet 2 du Programme de prévention de la criminalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**SÉCURITÉ INCENDIE - ADHÉSION AU SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS – PARTIE 9**

CONSIDÉRANT qu'en vertu du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, il est prévu la possibilité de mettre sur pied un service de prévention incendie pour les 14 municipalités de la MRC des Maskoutains, exclusion faite de la Ville de Saint-Hyacinthe, de la municipalité de La Présentation et de la municipalité de Saint-Simon;

CONSIDÉRANT que, suite à la terminaison de l'entente intermunicipale, certaines municipalités ont émis le souhait, seule ou par le biais de regroupement(s) ou d'entente(s) avec d'autres municipalités, d'assurer la prévention incendie sur leur territoire;

CONSIDÉRANT le projet de mise sur pied d'un service de prévention présenté par la MRC des Maskoutains et le budget y afférent;

CONSIDÉRANT le projet d'entente intermunicipale joint aux présentes;

CONSIDÉRANT les scénarios s'offrant à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU

D'ADHÉRER au service régional de prévention incendie mis sur pied par la MRC des Maskoutains pour l'année 2020;

D'AUTORISER le maire, ou en son absence, le maire suppléant, et la directrice générale, ou en son absence, Mme Dominique Plouffe à signer l'entente intermunicipale en matière de prévention incendie suivant le projet soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**L'ARSENAL (ISOTECH) – ENTENTE D'ENTRETIEN POUR LES HABITS DE COMBAT- RENOUVELLEMENT**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, le service de sécurité incendie doit procéder à l'entretien des habits de combat des membres du service ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Isotech Instrumentation Inc.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER Isotech Instrumentation Inc. pour procéder à l'entretien des équipements de protection personnels des pompiers du Service de Sécurité incendie de Saint-Jude selon les termes de l'entente, pour un montant préautorisé maximal de 100 \$ par ensemble, plus les taxes applicables.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 650 "vêtements et accessoires – pompiers".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**SÉCURITÉ INCENDIE – CHANGEMENT DES AVERTISSEURS DE FUMÉE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – MANDAT**

CONSIDÉRANT l'importance de procéder au remplacement des avertisseurs de fumée du Centre Communautaire;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la compagnie DM Sécurité et Alarme pour le remplacement de 15 détecteurs;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER DM Sécurité et Alarme pour le remplacement de 15 avertisseurs de fumée pour un montant de 1 430.00\$, taxes en sus, le tout conformément à la soumission 4176.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 70120 522 "Entretien et réparation – Centre communautaire".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**VOIRIE – PAVAGE DE LA RUE MÉNARD – DÉCOMPTE NO 3 – AUTORISATION DE PAIEMENT - RÉCEPTION PROVISOIRE ET LIBÉRATION PARTIELLE DE LA RETENUE**

CONSIDÉRANT le décompte numéro 3, au montant de 5 344.48\$ taxes en sus, en date du 2 juillet 2019, pour les dépenses reliées aux travaux de pavage de la rue Ménard effectués par la firme *Pavages Maska inc.*;

CONSIDÉRANT le rapport favorable de monsieur Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur responsable du projet pour la MRC des Maskoutains en date du 11 juillet 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont été présentés dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale 2018-2021 - volet Projets particuliers d'amélioration (PPA)* et que la municipalité bénéficie d'une aide financière de 6 393\$;

CONSIDÉRANT la visite d'inspection du chantier ayant eu lieu le 29 mai 2019 en présence de messieurs David Jacob, inspecteur municipal, Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur MRC des Maskoutains et Jean Bilodeau, de Pavages Maska;

CONSIDÉRANT la demande de réception provisoire de la part de l'entrepreneur avec libération partielle de la retenue au montant de 4 320.88\$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Jean-Sébastien Bouvier relativement au décompte numéro 3, à la réception provisoire des travaux ainsi qu'à la libération partielle de la retenue;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,  
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la facture 40359 du décompte numéro 3 au montant total de 6 144.81\$, taxes incluses, à *Pavages Maska inc.*;

D'AUTORISER le paiement de la facture 40469 au montant total de 4 967.93\$, taxes incluses, à *Pavages Maska inc.* représentant la libération partielle de la retenue contractuelle;

D'AUTORISER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, à signer le décompte progressif numéro 3, la directive de changement DC-04, ainsi que le certificat de réception provisoire des travaux de la rue Ménard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**VOIRIE – PAVAGE DE LA RUE WILLIAM-HOUDE - DÉCOMPTE NO 3 – AUTORISATION DE PAIEMENT - RÉCEPTION PROVISOIRE ET LIBÉRATION PARTIELLE DE LA RETENUE**

CONSIDÉRANT le décompte numéro 3, au montant de 2 258.24\$ taxes en sus, en date du 2 juillet 2019, pour les dépenses reliées aux travaux de pavage de la rue William-Houde effectués par la firme *Pavages Maska inc.*;

CONSIDÉRANT le rapport favorable de monsieur Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur responsable du projet pour la MRC des Maskoutains en date du 11 juillet 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont été présentés dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale 2018-2021 - volet Projets particuliers d'amélioration (PPA)* et que la municipalité bénéficie d'une aide financière de 3 607\$;

CONSIDÉRANT la visite d'inspection du chantier ayant eu lieu le 29 mai 2019 en présence de messieurs David Jacob, inspecteur municipal, Jean-Sébastien Bouvier, ingénieur MRC des Maskoutains et Jean Bilodeau, de *Pavages Maska*;

CONSIDÉRANT la demande de réception provisoire de la part de l'entrepreneur avec libération partielle de la retenue au montant de 4 320.88\$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Jean-Sébastien Bouvier relativement au décompte numéro 3, à la réception provisoire des travaux ainsi qu'à la libération partielle de la retenue;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,  
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de la facture 40360 du décompte numéro 3 au montant total de 2 336.77\$, taxes incluses, à *Pavages Maska inc.*;

D'AUTORISER le paiement de la facture 40470 au montant total de 1 117.18\$, taxes incluses, à *Pavages Maska inc.* représentant la libération partielle de la retenue contractuelle;

D'AUTORISER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, à signer le décompte progressif numéro 3, la directive de changement DC-04, ainsi que le certificat de réception provisoire des travaux de la rue Ménard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Cette dépense est attribuée aux postes budgétaires 02 32000 650 « Voirie – Équipement et acc. » et 02 29100 650 « Brigadière – Vêtements et acc. »

**URBANISME - PARTAGE D'UNE RESSOURCE – ENTENTE INTERMUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Louis, Saint-Jude et la Ville de Saint-Ours, parties au présent protocole, désirent avoir les services d'une ressource au service de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'aucune des municipalités ne peut offrir un horaire de travail de trente-cinq (35) heures à ladite ressource;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,  
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente portant sur l'utilisation commune de la ressource humaine en urbanisme, le tout, selon les termes de l'entente jointe en annexe A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**URBANISME - PARTAGE D'UNE RESSOURCE – EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT que le contrat avec la firme Gestim prendra fin le 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que par sa résolution 2019-06-178 la municipalité de Saint-Jude a confirmé son intérêt pour l'embauche d'une ressource en urbanisme en commun avec la municipalité de Saint-Louis et la Ville de Saint-Ours à raison d'une journée par semaine pour l'année 2019 et deux (2) dès 2020;

CONSIDÉRANT la rencontre des candidats avec formation spécifique en urbanisme et l'unanimité dans le choix du candidat de la part des trois (3) directrices générales;

CONSIDÉRANT QUE le candidat sera embauché par la municipalité de Saint-Louis;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,  
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de M. Yuri Camiré au poste d'inspecteur en urbanisme et environnement, pour procéder notamment à la

refonte administrative des règlements relatifs à l'urbanisme, et ce, rétroactivement au 8 juillet 2019.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 61000 411 « SERVICES PROFESSIONNELS »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**12.3 LOT NUMÉRO 2 709 370 – MME DANIELLE DESROSIERS - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – AVIS PUBLIC**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure signée par madame Danielle Desrosiers en date du 18 juillet 2019 à l'effet de permettre une dérogation sur le lot 2 709 370 situé au 310 route de Michaudville, à l'effet de permettre de régulariser la situation existante du bâtiment principal, soit :

- une marge latérale droite du bâtiment, construit en 1986, est de 2.21 mètres;
- la grille des spécifications de la zone 508 du règlement de zonage 434-2006 stipule une marge latérale minimale de 3 mètres.

Conséquemment, il s'agirait d'une dérogation de 0.79 mètre par rapport à la ligne latérale de propriété.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme procédera à l'étude du dossier et en fera recommandation au conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE PUBLIER un avis dans un journal distribué gratuitement sur le territoire de la Municipalité afin d'inviter les personnes intéressées à se faire entendre lors de la session ordinaire du conseil qui sera tenue le 7 octobre 2019, séance au cours de laquelle le conseil statuera sur la demande et ce, tel que la procédure prévue au règlement numéro 263-93;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

-----  
Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au [www.saintjude.qc.ca](http://www.saintjude.qc.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00.  
-----

**La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 7 octobre 2019 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!**

## Vaccination anti-grippale



DES PÉRIODES DE VACCINATION VOUS SERONT OFFERTES LE 27 NOVEMBRE 2019. LES DÉTAILS RESTENT À ÊTRE DÉTERMINÉS. PLUS D'INFORMATIONS DANS LE JOURNAL DE NOVEMBRE.

LE PRÊT POUR LE ROTOCULTEUR AU BUREAU MUNICIPAL N'EST PLUS POSSIBLE. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.



JOURNÉE NATIONALE DE RECONNAISSANCE DES  
POMPIERS

## 6 OCTOBRE 2019

Les pompiers font un travail remarquable dans des conditions difficiles et parfois dangereuses. Il est important de reconnaître et de valoriser leur professionnalisme et leur dévouement à assurer la sécurité de la population de Saint-Jude et de Saint-Bernard-de-Michaudville. Les membres du conseil municipal tiennent à souligner l'appréciation et la gratitude à l'égard des personnes qui exercent le métier de pompier au sein de notre service de sécurité incendie.



## SÉCURITÉ CIVILE

Dans les prochains mois, la Municipalité de Saint-Jude mettra en opération **Idside – Écho**, un logiciel d'alerte aux citoyens. Ce nouvel outil permettra de diffuser rapidement et en temps réel des informations tels des avis d'ébullition, des évacuations, des entraves routières, ou toute autre situation d'urgence où la Municipalité juge important de vous contacter pour assurer votre sécurité et votre santé.

Vous serez informés prochainement de la date d'entrée en fonction de l'application puisque nous sommes encore à l'étape de la collecte de données. Lorsqu'elle sera prête, cette application sera téléchargeable sur vos téléphones intelligents. **Toutefois, pour les personnes n'ayant pas de téléphone intelligent et ayant seulement une ligne téléphonique terrestre, veuillez nous fournir dès maintenant votre numéro de téléphone afin de vous assurer d'être inscrits sur la liste de personnes à appeler.**



## LA PROGRAMMATION HIVERNALE DES LOISIRS SE MET DÉJÀ SUR PIED

Nous avons besoin de vos idées et de vos commentaires. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions d'activités intérieures et extérieures. Si vous voulez animer une activité, n'hésitez pas à communiquer avec nous! De plus, n'hésitez pas à nous référer des professeurs intéressés à offrir des cours pendant la prochaine année!

Communiquez avec Maxime Girard au  
(450) 792-3855 poste 3

VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

Voici l'adresse électronique pour le site de la bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>



**N'oubliez pas de nous faire découvrir à vos amis et familles et courez la chance de vous mériter un prix!!!  
Renseignements à la bibliothèque.**

*Nos auteurs québécois ou canadiens.*

- **Le clan Picard v.3** (Jean-Pierre Charland)
- **Le temps des chagrins v.2** (Nicole Villeneuve)
- **La malédiction des Dragensblöt v.2** (Anne Robillard)
- **La maison des Levasseur v.2** (Julie Rivard)
- **Histoires de femmes v.3** (Louise Tremblay D'Essiambre)
- **Il pleuvait des oiseaux** (Jocelyne Saucier)
- **Ghetto X** (Martin Michaud)
- **Le chercheur d'âme** (Steve Laflamme)
- **Il était une fois à Montréal v.1** (Michel Langlois)
- **Même nous on se tombe sur les nerfs...parfois** (Josée Boudreault)

*Et les autres titres disponibles...*

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>La dernière fille</b> (Riley Sager)</li> <li>❑ <b>Millénium 6</b> (David Lagercrantz)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>La femme du banquier</b> (Cristina Alger)</li> <li>❑ <b>En attendant le jour</b> (Michael Connelly)</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>❑ <b>La dernière chasse</b> (Jean-Christophe Grangé)</li> <li>❑ <b>Ça raconte Sarah</b> (Pauline Delabroy-Allard)</li> <li>❑ <b>Reconnexion la 3<sup>e</sup> visite au Why café</b> (John P. Strelecky)</li> </ul> |  |

**Jeunes lecteurs**

- Seuls v.9
- La quête des opales v.1
- Bine v.9
- La vie compliquée de Léa Olivier BD v.6
- Méga Toon L'ABC des chipies

**Enfants**

- La cabane aux mille aventures
- Une amitié monstre
- P'tit loup va sur le pot
- Alpha Beurk
- Le loup qui voulait faire le tour du monde

DVD : **La petite fille qui aimait trop les allumettes** de Simon Lavoie - **Le mirage** de Ricardo Trogis  
- **Les heures verticales** de Louis-José Houde - **L'indien du placard** de Frank Oz

## DANSE



**Au 930 rue du Centre**  
**Vendredi 4 octobre et 1er novembre 2019**

**Musique: Yvon Daunais**

**De 19h30 à 23h00**

**Goûter en fin de soirée**

**Bienvenue à tous & toutes!**



*Carole Guévin*  
Travailleuse de Milieu ITMAV



Tél.: 450-418-7009 Poste 2912  
Télécopieur.: 450-924-0953  
cguévin@itmav.com

**Vieillir et vivre ensemble, chez soi à Saint-Jude !**



Bonjour,

Le programme ITMAV est au cœur des préoccupations des aînés et vise à l'amélioration de leur qualité de vie et au maintien à domicile dans leur communauté.

### Rôle de la Travailleuse de Milieu (TM) :

- **TM** rejoint les aînés en situation de vulnérabilité et/ou fragilisés.
- **TM** les aide dans leur situation et contribue à briser leur isolement.
- **TM** les informe des ressources disponibles, selon leur besoin.
- **TM** accroît leur pouvoir d'agir et leur autonomie.
- **TM** favorise la participation sociale des aînés.

**Ce service est gratuit!**  
**Les informations recueillies**  
**sont confidentielles.**

**Au plaisir de vous connaître!**

*Carole Guévin*

Courriel : [cguévin@itmav.com](mailto:cguévin@itmav.com), tel. 450-418-7009 poste 2912

## CARTE DE MEMBRE

Avis à tous les membres FADOQ de Saint-Jude.

Vous recevrez bientôt votre lettre de renouvellement d'adhésion de membres.

*(Carte valide jusqu'à la fin du mois)*

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire

En tout temps, obtenez la carte FADOQ au montant : **1 an 25 \$ OU 2 ans 45 \$**

Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus!

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au club FADOQ de Saint-Jude.

*Jacynthe Potvin 450-250-2485 poste 2*



930, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0. Tél. : 450-250-2485 courriel: [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com) [www.fadoqstjude.com](http://www.fadoqstjude.com)

## Grand retour des ateliers



# DémarMots

Près de chez vous dès le 23 sept. 2019 de 9h30 à 11h30



**Lundi** 888 rue des loisirs, La Présentation

**Mardi** 940 rue du centre, Saint-Jude

**Jeudi** 548 Rue Saint-Dominique,  
Saint-Dominique,



# GRATUIT

Ouvert à toutes les familles

0-5 ans peu importe de quel secteur vous êtes



Suivez-nous sur Facebook  
Parents Maskoutains



La Maison de la Famille des Maskoutains offre plusieurs activités et services pour les proches aidants. Cet automne, nous venons à votre rencontre dans votre municipalité en vous offrant deux rencontres d'informations avec des professionnels sur des sujets liés à votre réalité.

Les jeudis 3 octobre et 7 novembre 2019

de 18h30 à 20h30

Aux loisirs de Saint-Jude

940 rue du centre

Les thèmes abordés seront disponibles sous peu, veuillez nous contacter pour toutes informations et pour vous inscrire.

(450) 771-4010 poste 2240

2130, avenue Mailhot,  
Saint-Hyacinthe  
www.mfm.qc.ca

f maisondefamilledesmaskoutains

Projet réalisé grâce au soutien financier de :

**L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS  
MONTÉRÉGIE

# Grand Bazar d'avant Noël

Vente de garage intérieure au profit des Loisirs St-Jude

Pour acheter ou vendre un peu de tout avant la période des fêtes  
(vêtements, jeux, jouets, livres, décorations, etc)

**Samedi 16 novembre**

**9h00 à 16h00**

**Au centre communautaire à Saint-Jude**  
(930 rue du Centre)

**Location de table : 10\$**

Bienvenue à tous !



Pour plus d'information ou  
pour réserver une table

450-792-3855 poste 3  
sj.loisirsemrcmaskoutains.qc.ca



## SAISON SOCCER 2019



LE COMITÉ DES LOISIRS TIENT  
À REMERCIER JOUEURS,  
PARENTS ET ENTRAÎNEURS  
POUR LA SAISON SOCCER 2019

FÉLICITATION À TOUTES NOS ÉQUIPES POUR LEUR PARTICIPATION AU TOURNOI  
ET BRAVO AUX ÉQUIPES GAGNANTES !



Activités Maison des Jeunes  
1426, rue Saint-Pierre  
450 250-2488 #2

## Nouvel horaire d'automne

Jeudi de 16h à 21h si le vendredi est pédagogique

Vendredi de 16h à 21h30

Samedi de 13h à 19h

Dimanche de 11h à 16h

S'adresse aux jeunes 6<sup>e</sup> année  
et du niveau secondaire

### Septembre / octobre

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
26 Zen, à bas le stress	27 Jeux de société	28 J'apprends les conserves	29 Plein air Rougemont
3	4 Parle, parle, jase, jase!	5 Atelier J'me trouve un travail	15 Plein air aux Salines
10	11 Cinéma	12 Transformation fines herbes	22 Plein air Saint-Bruno
17	18 Visite MDJ St-Hyacinthe	19 Je travaille le bois	29 Plein air Boisé des 12
24	25 Bouffe Halloween	26 Préparation Halloween	6 Plein air Mont-Royal

TRANSPORT DISPONIBLE GRATUIT EN TOUT TEMPS  
450-250-2488 #2



### On cherche des artisans



**Vous avez des connaissances particulières dans l'un de ces domaines : conserve, menuiserie, travail du bois, couture, macramé, tricot, ou autres. Contactez-nous afin de transmettre vos connaissances aux adolescents lors des ateliers manuels.**



## La chronique *Faucon vous en parle!*

### Le retour du pygargue

Texte et photos par Guy Fitzgerald



Bien que ce ne soit pas un oiseau très commun, on observe de plus en plus le pygargue à tête blanche près de la rivière Salvail ou de la rivière Yamaska. Vous en avez aperçu? Il pourrait aussi s'agir d'un des oiseaux que nous avons réhabilités. Vous pouvez nous signaler vos observations en écrivant à [info@ugrop.qc.ca](mailto:info@ugrop.qc.ca) ou sur notre page Facebook, surtout si vous voyez une bague briller à sa patte.

Cette espèce d'aigle, symbole aviaire des Américains, a subi une chute importante de sa population dans les années '50-'70s. Les principales causes? La persécution (abattu à vue ou empoisonné) et l'effet indésirable de certains pesticides (dont le DDT). Si bien que l'espèce a été déclarée menacée. Ces dernières années, l'Équipe de rétablissement des oiseaux de proie du Québec (dont l'UQROP fait partie) constate par des inventaires soutenus que la population est en croissance au Québec. Les sites connus de nidification du pygargue au Québec sont passés de 72 en 1997 à 145 en 2014.

Ce magnifique oiseau de près de 2m d'envergure est reconnaissable à sa tête et sa queue blanches. Par contre, sachez que cette coloration n'est rencontrée que chez les adultes de plus de 6 ans. Le jeune pygargue a la tête et la queue brunes ou partiellement marbrées de blanc. Il ne faut pas confondre cette apparence à celle de l'aigle royal, l'autre aigle québécois.



### *La chouette question autour de...*

Réponse à « pourquoi la crécerelle d'Amérique fait souvent du vol sur place au-dessus d'un champ? »

Cette espèce a la particularité de pouvoir polariser la lumière UV. Ceci lui permettrait de détecter l'urine de souris dans la végétation et de suivre la trace d'une de ses proies

favorites.

Nouvelle question :

Quelles sont les adaptations du hibou qui lui facilitent sa chasse nocturne?

**Venez en apprendre davantage sur les oiseaux de proie à *Chouette à voir!* les fins de semaine de cet automne jusqu'à l'Action de grâce. Et pourquoi ne pas profiter de l'activité spéciale d'Halloween à la fin du mois d'octobre?**

CHOUETTE  
À VOIR



UQROP

# Halloween

Samedi 26 octobre 2019

Remis au 27 octobre en cas de pluie

11H00 À 16H00 & 18H30 À 21H00

## Tarifs

15\$ adulte

11\$ enfant

PRIX ÉTUDIANTS ET AÎNÉS

## Activités

- Animation thématique
- Maquillage sur place
- Bonbons pour les enfants
- Venez déguisés
- Citrouilles à décorer
- Visite des sentiers
- Safari nocturne
- Mythes et légendes sur oiseaux de proie
- Apportez une lampe de poche et vêtements chauds
- Sentier effrayant

Pour informations :

info@uqrop.qc.ca

www.uqrop.qc.ca

514 345-8521 poste 8545

875 Rang Salvail Sud, Saint-Jude





## *Fabrique de Saint-Jude*

### **SOUPER BÉNÉFICES SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JUDE**

#### **Au programme**

Souper - danse - tirage prix présence  
Tirage de prix spéciaux

#### **Menu**

Côtes levées et poulet  
Riz - salades - patate au four  
Potage - desserts - thé - café  
Service à l'assiette  
Permis de boisson  
Traiteur: PAVILLON DE L'ÉRABLE

**Coût: 30.00\$**

LES BILLETS SONT DISPONIBLES AU SECRÉTARIAT DE LA  
FABRIQUE ET AUPRÈS DES MARGUILLIERS (ÈRES)

Liliane Leblanc: 450-792-3651

Ginette Alarie: 450-792-2405

Normand Dufaut: 450-792-3397

Mario Roy: 450-223-9900

Errol Richard: 450-792-2056

Rajeon Graveline: 450-223-8246

René Bourgault: 450-792-3427

Épicerie M.Brazeau - Restaurant Entre Amies

Réservez votre date du 9 novembre et venez supporter votre  
fabrique.

Merci à l'avance pour votre participation

Les membres de l'assemblée de la Fabrique



ANNÉE 2019-2020  
PROJET RASSEMBLEUR

LE TRAVAIL INVISIBLE, ÇA COMPTE !

- Le travail invisible, c'est tout ce travail non rémunéré fait par amour et par devoir.
- C'est le travail de ces personnes proches aidantes qui accompagnent et soignent les personnes les plus vulnérables de notre société.
- C'est le travail d'un parent qui met sa vie professionnelle entre parenthèses, le temps d'élever ses enfants et de l'amener à une certaine autonomie.
- C'est le travail d'un grand nombre de personnes bénévoles qui se rendent utiles dans tous les milieux.
- C'est le travail d'un parent d'enfant handicapé qui veut être le premier aidant pour cet enfant.
- Ce sont des femmes et aussi des hommes qui travaillent à maintenir un environnement sain pour la famille.

ENSEMBLE SOLIDAIRES POUR LA MÊME CAUSE  
Comité de l'AFEAS St-Jude

  
**Brisons l'isolement des personnes âgées**

**RAYMOND, 81 ANS**  
**HABITE ST-JUDE**

**"J'AI BESOIN DE JASER ET DE BRISER MON ISOLEMENT"**

1 heure par semaine, fera toute la différence.

  
 Trait d'Union Montérégien  
 450-223-1252 tumparraine.org

J'AIME...



....ALLER AU RESTO



....VOIR DES SPECTACLES



...PARTAGER UN CAFÉ

## BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Nous vous avisons que le bureau municipal sera fermé le 14 octobre 2019 en raison du congé de l'Action de grâce. Le bureau ouvrira le 15 octobre dès 9h00.



## RAMONAGE DES CHEMINÉES



Déjà l'automne frappe à nos portes et les feuilles colorées viendront bientôt tapisser nos terrains, nous annonçant le retour prochain de l'hiver. La municipalité de Saint-Jude désire informer qu'elle met à la disposition des citoyens des brosses de ramonage de cheminée. Vous pouvez vous les procurer au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Ce service est offert gratuitement.

## EXTINCTEURS

N'oubliez pas de faire vérifier vos extincteurs régulièrement. La municipalité offre gratuitement, aux citoyens de Saint-Jude, un service d'entretien et un remplissage pour les extincteurs des résidences. Il suffit simplement d'apporter votre extincteur au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Par contre, des frais au propriétaire peuvent être appliqués si des tests hydrostatiques sont nécessaires ou le remplacement des pièces défectueuses.



## FERMETURE DES ÉCOCENTRES POUR L'HIVER - 24 NOVEMBRE 2019

## INTERDICTION DE STATIONNEMENT DANS LES RUES



Il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité de Saint-Jude entre minuit et 7h00, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars inclusivement. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Cependant, il est interdit de stationner en tout temps sur la rue St-Pierre entre les rues Cusson et du Centre.

## ABRIS D'AUTOS

Les abris temporaires d'hiver pour véhicules peuvent être installés à partir du **1er octobre** et doivent être enlevés au **plus tard le 30 avril** de chaque année.



## LECTURE DU COMPTEUR D'EAU



Veillez noter qu'un employé municipal procèdera à la lecture des compteurs d'eau dans les prochaines semaines. La lecture se fait à partir du compteur extérieur, donc, il n'est pas nécessaire qu'il entre à l'intérieur des bâtiments.

Si vous êtes absent, l'inspecteur laissera un carton; nous vous demandons de téléphoner au bureau municipal au 450 792-3855, poste 8001.

## LE BRÛLAGE DES FEUILLES MORTES, C'EST NON!

Les feuilles mortes qui tomberont sous peu pourraient faciliter la perte de contrôle des incendies, surtout si l'automne est à la hauteur de l'été que nous avons connu.

Le vent a facilement de l'emprise sur les feuilles mortes. En plus de les assécher, il les fait voyager d'un endroit à un autre. Situation qui, lors d'un brûlage, pourrait entraîner des dommages, oui à la forêt, mais aussi à des résidences ou à d'autres biens. C'est pourquoi la SOPFEU recommande à la population d'éviter le brûlage et d'opter pour des solutions écologiques comme le compostage, la tonte des feuilles mortes ou encore la cueillette des résidus verts.



## LES CUISINES COLLECTIVES

PRÈS DE CHEZ VOUS



### QU'EST-CE QUE C'EST?

Encadré par une animatrice compétente, cet atelier vous permettra de préparer des plats simples, savoureux, équilibrés et variés vous permettant d'intégrer la base des techniques culinaires.

### PLUS DE DÉTAILS

Une fois par mois, vous cuisinerez 4 plats de 4 portions, à faible coût.

Activité réservée aux résidents de la MRC des Maskoutains

**DANS LE CENTRE DES LOISIRS DE VOTRE MUNICIPALITÉ!**

Pour plus de renseignements, ou pour vous inscrire, téléphonez au 450-261-1110.

[info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca)



Dans le cadre de  
La Semaine québécoise de réduction des déchets  
qui se déroulera du 19 au 27 octobre 2019

**Portes ouvertes**  
**Site de traitement**  
**des eaux usées**  
**1230, route de Michaudville**

**SAMEDI 26 OCTOBRE 2019**  
**10H00 À 11H30**

Il sera possible de visiter le site et l'usine de traitement et  
constater l'importance de ne pas jeter de déchets dans le  
réseau d'égoût.

**SQRD**

**SEMAINE QUÉBÉCOISE**  
**DE RÉDUCTION**  
**DES DÉCHETS**

LA 19<sup>E</sup> ÉDITION DE LA SQRD QUI SE TIENDRA DU  
19 AU 27 OCT 2019.



RECHERCHE PERSONNE FIABLE

pour faire le ménage chez moi

aux 2 ou 3 semaines.

6<sup>e</sup> rang St-Jude

514-758-0423

Références demandées

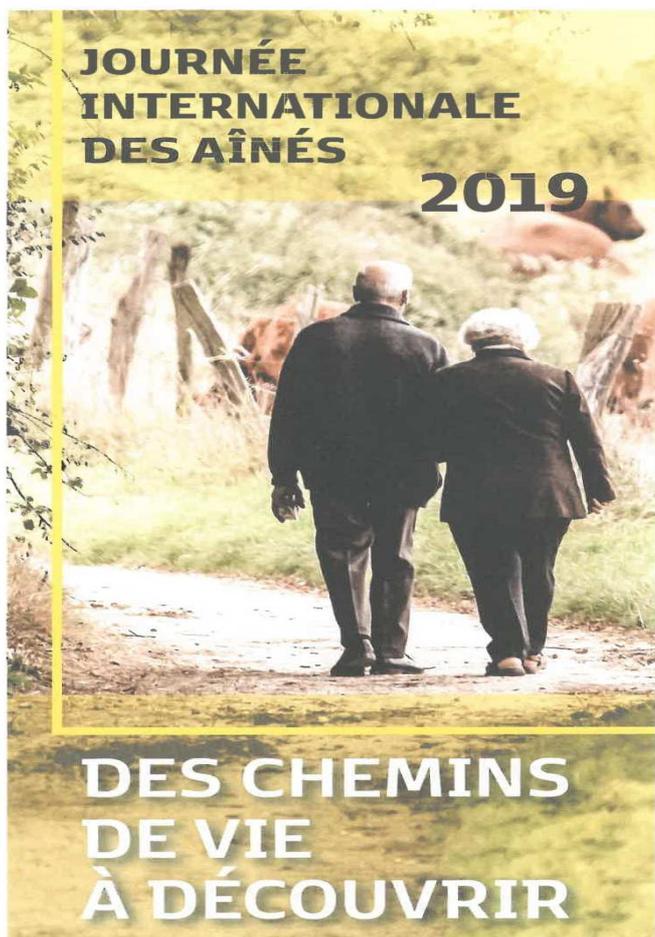


La municipalité de Saint-Jude souhaite la

*Bienvenue au nouveau  
bébé*

Gaëlle, fille de Tania Gagnon et Ludovic Soucy

**FÉLICITATIONS AUX PARENTS!**



1<sup>er</sup> OCTOBRE  
2019

## DES CHEMINS DE VIE À DÉCOUVRIR

La Journée internationale des aînés 2019 est un moment privilégié pour constater l'importance du parcours des aînés dans notre société et la marque qu'ils ont laissé au fil du temps et qu'ils laissent encore.

Ces « Chemins de vie à découvrir » ont marqué l'histoire du Québec. À travers les époques prospères, à travers les crises économiques, du mouvement des populations rurales vers les grandes villes, du quotidien catholique vers la laïcité et la diversité culturelle, du modèle patriarcal vers l'égalité entre les hommes et les femmes, du péché de la chair à la liberté sexuelle, des grandes familles aux plus petites, de l'encrier à l'internet. Les aînés ont vécu et ont participé à ces révolutions... tranquilles.

Cet héritage imprégné du respect de l'autre à travers des chemins de vie souvent difficiles mais souvent heureux constitue une richesse dans notre société.

En cette Journée internationale des aînés prenons le temps de reconnaître le parcours de nos aînés, prenons le temps d'apprécier notre histoire à travers eux et leurs « Chemins de vie à découvrir ».

En partenariat :

Québec



## Service Grand-mère Caresse

**Il ne faut pas attendre d'être épuisé pour demander  
qu'on nous tende la main.  
N'hésitez pas, appelez pour prendre des informations  
sur votre admissibilité au service.**

Facebook : Grand-mère Caresse  
Courriel : grandmerecaresse@gmail.com  
Téléphone : 450-772-6828

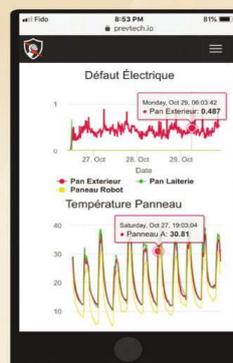
# PREV TECH

INNOVATIONS INC.

**VOTRE MEILLEUR ALLIÉ POUR RÉDUIRE LES RISQUES D'INCENDIES DANS VOS OPÉRATIONS AGRICOLES**



**LA SANTÉ DE VOTRE RÉSEAU ÉLECTRIQUE SUR VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE**



**ÉTAPE 1**  
**INSTALLATION**  
SIMPLE  
ET RAPIDE

**PROTÈGE**  
Vos animaux  
Votre génétique  
Vos actifs  
Votre entreprise



**ÉTAPE 2**  
**SURVEILLANCE**  
EN  
CONTINUE

**RÉDUIT**  
Les risques  
d'incendie  
Vos primes  
d'assurance\*



**ÉTAPE 3**  
**DÉTECTE**  
LES  
ANOMALIES

**DÉTECTE**  
Les défauts  
électriques  
et les  
échauffements

**ÉTAPE 4**  
**SMS À VOUS**  
ET À VOTRE  
ÉLECTRICIEN

**COMMUNIQUE**  
via un réseau  
commercial  
robuste et  
national

**RECONNU PAR LA PLUPART DES ASSUREURS**  
**PRÉVENTION ► PROTECTION**

**888 224-0604 WWW.PREVTECH.CA**

## POPOTE ROULANTE

Repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe et livrés à domicile le vendredi de chaque semaine, au coût de 7.25 \$, pour les personnes de 65 ans et plus et à partir de 50 ans, si problèmes de santé.



But : nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux.  
 Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).  
 Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).

## CINÉ-FAMILLE À 19H00 - ÉGLISE DE SAINT-BERNARD

### Vendredi 4 octobre: Dumbo



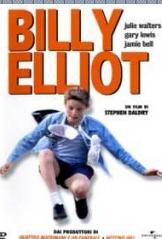
Holt, une ancienne vedette de cirque, voit sa vie chamboulée au retour de la guerre. Max, le propriétaire du cirque, le recrute pour qu'il s'occupe d'un éléphanteau dont les grandes oreilles font la risée du public. Mais lorsque les enfants découvrent que Dumbo peut voler. Il deviendra la vedette du cirque.

### Vendredi 1er novembre: Mes vies de chien

Bailey n'est pas un chien comme les autres. Alors qu'il vit auprès d'Ethan et de sa femme Hannah, il fait la connaissance de leur petite-fille CJ. Bailey et celle-ci deviennent rapidement inséparables. Malheureusement, Gloria, la mère de CJ, décide de quitter le domicile familial et donc d'amener sa fille avec elle. Ethan, Hannah et Bailey sont bien tristes à la suite de son départ. Ainsi, lorsque Bailey est sur le point de quitter cette vie, il promet à son maître de retrouver CJ et de s'occuper d'elle... Et c'est exactement ce qui arrive...

**Coût : 6-12 ans : 1 \$ ; ados et adultes : 2\$ ; famille : 5 \$**  
 Un breuvage et sac de grignotines gratuits, à partir des coupons remis à l'entrée.

## CINÉ-CLUB À 19H30 À L'ÉGLISE DE SAINT-BERNARD

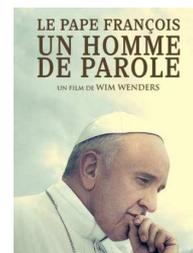


### Samedi 5 octobre: Billy Elliott

Ce garçon choisit la danse professionnelle, une carrière difficile à accepter pour sa famille au début.

### Samedi 2 novembre: Pape François Homme de Parole

Devant les défis écologiques de la planète, la surpopulation, les conflits armés et le déséquilibre économique qui exclut et marginalise une partie de l'humanité, le pape François puise dans la foi et dans les enseignements de Saint François d'Assise pour offrir au monde un message d'espoir.



**Coût : 2 \$ pour breuvages & grignotines.**

**SAMEDI, LE 26 OCTOBRE  
À L'HALLOWEEN  
ON ROCK AU VILLAGE!**  
À L'ÉGLISE DE ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

**4H30 DE SPECTACLE** **3 GROUPES INVITÉS**

**MARCI, HOMMAGE  
À OFFENBACH** **MARJO** **TIME LINE**

**35\$**

18H30 - OUVERTURE DES PORTES  
19H30 - DÉBUT DES SPECTACLES  
BAR ET CANTINE SUR PLACE  
BILLETS PRÉVENTE 35\$ ET À LA PORTE 40\$ S'IL EN RESTE  
ACHETEZ VITE VOS BILLETS, QUANTITÉ LIMITÉE!  
POUR INFO : PAR FACEBOOK À L'HALLOWEEN ON ROCK AU  
VILLAGE OU MELANIE BOUCLIN AU 450 792-3827

**TIRAGE D'UN PRIX DE PRÉSENCE  
POUR CEUX DÉGUISÉS!**



## RÉUNION DES "ADOS"

Tous les adolescents des 4 vents sont conviés à un grand brainstorming dans le but de nous aider à mettre sur pied des activités spécialement conçues pour vous !

Alors, venez rencontrer le comité des loisirs le :

**Vendredi 4 octobre à 19 h  
au centre multifonctionnel de Saint-Barnabé-Sud.**

Des pâtisseries et des breuvages vous seront offerts !

Psst ! Les parents sont aussi les bienvenus.  
*On vous attend !*

## ACTIVITÉ DE BRICOLAGE SAMEDI, 12 OCTOBRE 2019 À 9 H 30

Centre multifonctionnel et parc du 175<sup>e</sup>



### Mandala éphémère et bricolage naturel

Lors de cette rencontre, nous profiterons de la générosité et de la beauté de la nature automnale pour faire la cueillette d'éléments naturels. Nous utiliserons nos trouvailles pour créer des œuvres dans la nature ou sur papier.

Nous terminerons la matinée par la lecture d'un conte thématique.  
L'activité aura lieu tout de même en cas de mauvais temps, mais sous une autre forme.

*On se voit le 12 octobre ! Bienvenue à tous !*

**VENEZ PARCOURIR  
LE CIRCUIT DE L'HORREUR !**  
HALLOWEEN 2019, NOUVELLE FORMULE !  
**JEUDI 31 OCTOBRE 2019**  
DÈS 18 H DANS LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL.

**PLUS HORRIBLE  
POUR LES GRANDS ...**  
**PLUS INTERACTIF  
POUR LES PLUS JEUNES !**

**VENEZ FAIRE VOS RÉSERVES DE BONBONS !  
CONCOURS DE DÉCOR DE CITROUILLES !**

Les enfants ne passent pas chez vous ?  
Nous avons la solution pour vous !

Venez distribuer vos bonbons à l'intérieur près de nos activités. Nous vous réserverons une table que vous pourrez décorer à votre guise.

Pour plus amples renseignements et inscription, adressez-vous auprès de *Colette Lemoine* au 450 792-2165.

**INSCRIPTION – BÉNÉVOLES**

Le comité des loisirs est à la recherche de bénévoles pour l'animation et la décoration du circuit de l'horreur. Vous devez donner votre nom **AVANT LE 8 OCTOBRE** auprès de *Colette Lemoine* au 450 792-2165.

Surveillez la page Facebook des loisirs et le site de la municipalité pour avoir d'autres détails.



## SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 16, septembre 2019



### Semaine de la prévention incendie, du 6 au 12 octobre 2019

#### Adopter des comportements sécuritaires

La plupart des incendies sont causés par une négligence humaine. Certains gestes quotidiens peuvent éviter des pertes matérielles importantes, des blessures graves et même des décès.

Sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! », la Semaine de la prévention des incendies 2019 fera la promotion de comportements sécuritaires afin de convaincre les citoyens qu'ils ont un rôle important à jouer pour prévenir les incendies.



Deux thèmes seront privilégiés pour cette campagne de sensibilisation :

- **L'avertisseur de fumée** : le moyen le plus efficace d'éviter les drames
- **Le plan d'évacuation** : pour se préparer à faire face à un incendie

#### Avertisseur de fumée fonctionnel

Entre 2011 et 2015, **74 personnes ont décédées et 504 ont été blessées** dans un incendie ayant débuté dans la cuisine.

Seulement **42 %** des résidences incendiées sont munies d'un avertisseur de fumée fonctionnel.

Un avertisseur de fumée n'est pas éternel. Il doit être remplacé aux **10 ans**.

Il ne suffit pas de tester le signal sonore d'un avertisseur de fumée. Il faut aussi **tester sa capacité de détection de la fumée** au moins une fois par année. Pour plus d'information, il faut se référer aux normes du fabricant.

#### Exercice d'évacuation en famille

##### ✓ Pourquoi faire un exercice d'évacuation en famille?

L'exercice d'évacuation permet aux familles de prendre conscience de l'importance d'être préparées en cas d'incendie. En testant leur plan d'évacuation, elles peuvent cibler les problèmes qu'elles risquent d'éprouver lors d'une évacuation :

- Fumée;
- sortie obstruée;
- enfant en bas âge ou personne à mobilité réduite ayant besoin d'aide pour évacuer, etc.



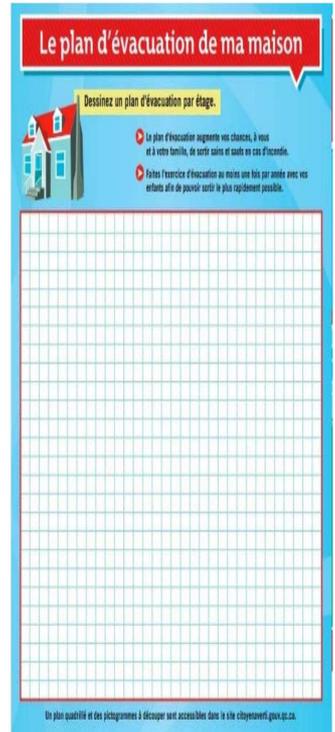
#### ✓ Comment préparer un exercice d'évacuation en famille?

##### Quelques jours avant l'exercice :

1. Faites le plan d'évacuation de votre maison.
2. Choisissez un scénario d'exercice d'évacuation et expliquez-le aux membres de votre famille.

##### Le jour de l'exercice d'évacuation :

1. **AVERTIS** : faites sonner l'avertisseur de fumée qui se trouve le plus près de la pièce où, selon votre scénario, le feu débute.
2. **PRÊTS** : évacuez, le plus rapidement possible, selon la procédure que vous avez prévue pour sortir de votre maison. Essayez de le faire en moins de 3 minutes. Marchez à quatre pattes jusqu'à la sortie, comme s'il y avait de la fumée.
3. **SORTEZ** : une fois à l'extérieur, rendez-vous au point de rassemblement. ATTENTION! Soyez prudents. Évitez de traverser la rue.



##### Une fois l'exercice terminé :

1. Discutez du déroulement de votre exercice en famille.
2. Si vous avez éprouvé certaines difficultés ou si des questionnements demeurent, vous pouvez contacter le service de sécurité incendie de votre municipalité qui pourra vous guider.




Service régional de prévention incendie  
Chronique de la MRC des Maskoutains  
805, avenue du Palais  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste  
450 774-3127  
[prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca)

Un bon exercice d'évacuation crée chez vous et vos enfants des réflexes qui pourraient vous sauver la vie en cas d'incendie. Pensez-y!



## DÉBUT DE LA SAISON DE LA CHASSE RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Dans les prochains jours, les chasseurs seront de plus en plus nombreux à s'adonner à leur activité favorite dans les milieux boisés. C'est pourquoi la Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité pour garantir à tous une saison de chasse sans incident.

Que vous pratiquiez la chasse à l'arc, à l'arbalète, à la poudre noire ou à la carabine, vous devez vous assurer d'agir de la façon la plus responsable, sécuritaire et courtoise possible.

À titre de titulaire d'un permis de possession et d'acquisition d'armes à feu, vous devez veiller à votre sécurité, ainsi qu'à celle de votre entourage, en adoptant un comportement responsable et sécuritaire. Vous devez entreposer vos armes à feu de façon sécuritaire, vous conformer à la réglementation entourant le transport des armes à feu, respecter les conditions de votre permis, et manipuler vos armes à feu de façon prudente. En agissant de manière responsable, vous aidez à prévenir des incidents malheureux.

### Réglementation en vigueur pour assurer la sécurité de mes armes :

- Pour posséder ou acquérir légalement une arme à feu, quelle qu'en soit la catégorie, les citoyens doivent être titulaires d'un permis d'armes à feu valide.
- Les armes à feu de toute catégorie doivent toujours être entreposées selon les [règlements en vigueur](#) (non-chargée, verrouillée ou rendue inopérante, etc.)
- Les armes à feu de toute catégorie doivent être transportées selon les critères du permis ou de l'autorisation de transport (selon sa durée de validité, entre les lieux autorisés et pour des raisons autorisées)
- Les armes à feu sans restriction, soit la plupart des armes d'épaule qui regroupent généralement les carabines et les fusils de chasse, doivent être immatriculées auprès du Service d'immatriculation des armes à feu du Québec.

- Les armes à feu à autorisation restreinte et prohibée doivent être enregistrées auprès du Directeur de l'enregistrement.

Pour plus d'information au sujet de la réglementation, veuillez consulter la section [Programme canadien des armes à feu](#) sur le site Internet de la Gendarmerie royale du Canada.

### Le respect des autres dans l'intérêt de tous

Le droit de chasser s'accompagne d'un devoir de partager les territoires de chasse. Tous ont le droit de pratiquer cette activité de façon paisible. Le savoir-vivre et la compréhension mutuelle sont essentiels pour éviter les conflits qui pourraient mener à des actes répréhensibles. Si une situation conflictuelle émerge, il est du devoir de chacun de tenter de trouver une solution pacifique pour éliminer les tensions.

### Utilisation des armes et visibilité

Une mauvaise utilisation des armes pendant la période de la chasse peut entraîner des blessures importantes, voire mortelles. C'est pourquoi la décision de tirer doit être réfléchie et suivre une identification visuelle satisfaisante de la cible. Toutefois, pour réduire les risques d'être blessé à la suite d'un incident, il est impératif que toute personne qui s'aventure dans un milieu boisé pendant la période de la chasse soit vêtue de couleurs voyantes.

Pour information supplémentaire, veuillez consulter la [section armes à feu](#) sur le site Internet de la Sûreté du Québec ou communiquer avec le Bureau du contrôleur des armes à feu au 1 800 731-4000.

### Responsable. Sécuritaire. POUR LA VIE !

La ligne de préoccupation *J'ai un doute, j'appelle !* (1 800 731-4000 option 1-2) est mise à la disposition des citoyens qui ont des inquiétudes concernant un membre de leur entourage, un voisin, un collègue de travail ou toute autre personne qui peut représenter un risque pour leur sécurité ou celle d'autrui. Cette ligne confidentielle est destinée principalement à l'entourage de personnes possédant ou comptant acquérir une arme à feu. Chaque signalement reçu fera l'objet d'une analyse.

Bonne saison de chasse !

Service des communications - Sûreté du Québec - 514-598-4848 - [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca) - Poste de la MRC des Maskoutains 450-778-8500

FINI LES FRAIS DE LOCATION!  
CHEZ COOPTEL, VOUS POUVEZ  
ACHETER VOS DÉCODEURS!

Procurez-vous un décodeur HD  
à partir de seulement 195\$!\*

**Pourquoi s'en passer?**



Plusieurs décodeurs sont disponibles  
dont certains avec la possibilité d'enregistrer  
jusqu'à 6 canaux en simultané.

\*Prix du décodeur HD de base. Taxes en sus. Possibilité d'échelonner les paiements sur plusieurs mois.  
La location demeure une option. Certaines conditions s'appliquent. Là où la technologie le permet.

**Cooptel** Explorer  
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)

>> Optez pour la facilité et ouvrez-vous toutes les portes.

>> Obtenez la vente rapide et au meilleur prix sans tracas.

**Un service à la hauteur de VOS ATTENTES**

Pour l'achat ou la vente de votre **PROPRIÉTÉ...**

Estimation de la valeur marchande **gratuite !**

Courtage immobilier **résidentiel** et **commercial**

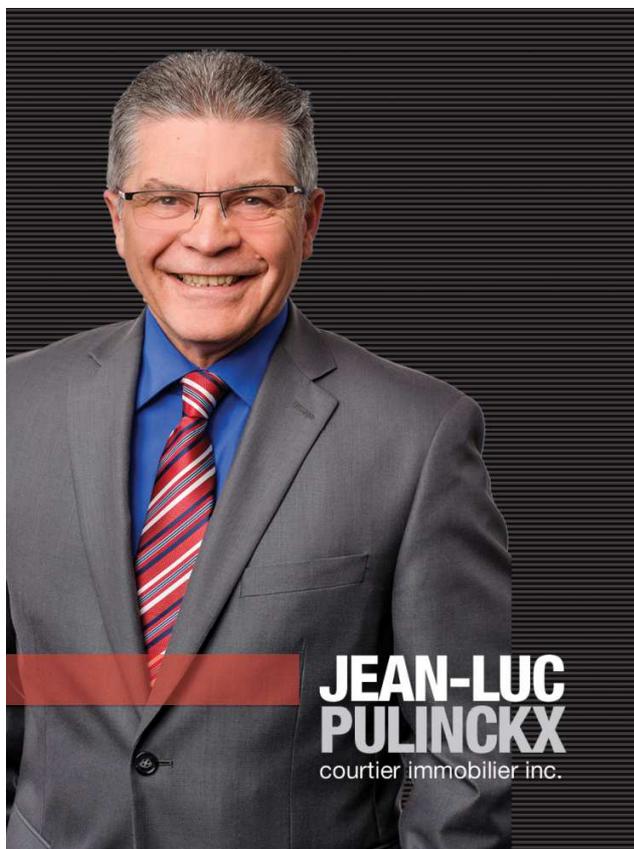



**JEAN-LUC PULINCKX**  
courtier immobilier inc.

**ROYAL LEPAGE**

**ROYAL LEPAGE EXPERT**  
Agence Immobilière

c | 514 **825-4588**  
b | 450 **788-2200**



**JEAN-LUC PULINCKX**  
courtier immobilier inc.

OFFREZ-VOUS UNE TRANSACTION

EN **TOUTE** CONFIANCE



**ROYAL LEPAGE EXPERT**  
Agence Immobilière

Présent dans votre quartier

Courtier professionnel, rapide et dynamique

Disponibilité en tout temps

Commission avantageuse

c | 514 **825-4588**  
b | 450 **788-2200**

[www.rlpjeanlucpulinckx.com](http://www.rlpjeanlucpulinckx.com)

**ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.**  
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

**450 792-2447**  
 electricite@bryanjacques.com  
 www.bryanjacques.com

  
 RBO: 5686-0406-01

  
**Boucherie Gaudette**

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE  
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

**Marie-Claude Grégoire, propriétaire**

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com  
 878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

**PARTY JUMP**

**STRUCTURES GONFLABLES**

Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca  
 450-792-2491 ou 450-779-0060

Clinique de Massothérapie  
**Véronique Corbeil**

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente  
 femme enceinte et bébé  
 Drainage lymphatique  
 Exfoliation corporelle et autres soins  
 Certificats- cadeaux disponibles

**450-792-3090**  
 cliniquemassov.ca@gmail.com



**Eric Mongeau**  
**Philippe St-Sauveur**  
 Services Informatique

(450) 792-3391  
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0  
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636      Rive-Sud (514) 444-4636

**LogiTech**  
**INFORMATIQUE**

Se déplace chez vous!

Marco Beaudry  
 technicien réseautique  
 logitech.info@mail.com      Commercial - Résidentiel

  
 CENTRE ÉQUESTRE  
**Le Chevignon**  
 450-230-1994  
 -Karelle Naud-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

**DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.**  
 Plus de 25 ans d'expérience

- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraisseur et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

**Jacques et Maxime Dubuc**  
 161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0  
 Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

**NETTOYAGE D'AUTOS NICK**

**450-702-3821**

Nettoyage d'autos Nick

**ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE**  
 SUR RENDEZ-VOUS

Nicolas Courcy  
 nettoyageautonick@hotmail.com

**SERVICE DE VOYAGEMENT**

Pour l'aéroport, à partir de votre résidence.

**Service aller-retour**

**579 489-0102**  
 Jacques Beaudoin



### Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)  
J0H 1K0

**Tél.: (450) 787-3133**  
Télééc.: (450) 787-2765  
marchambault@notarius.net

**SALON DE COIFFURE**

**TÉL.: (450) 792-3987**

À la  
**Fine Pointe enr.**

**Pour elle & lui**

397, rang Saint-Amable  
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,  
propriétaire

## ROBERT BOUVIER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

R.B.Q.: 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION  
**450 792-3260**

SECTEURS  
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**  
& l'Univers de la Croisière



**Mélanie Girard**  
Propriétaire et conseillère en voyages  
melanie@vascosthyacinthe.com  
T. (450) 768-5412 #237  
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe  
3200, boul. Laframboise,  
St-Hyacinthe (Qc)  
J2S 4Z5  
www.vascosthyacinthe.com

primec labc



**TRANSPORT D'EAU**  
Service rapide et courtois

**1-800-463-0346**

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)  
Agricole (bétail, lavage...)



Maçonnerie  
**MICHAUDVILLE**  
inc.

Éric Berthiaume  
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**  
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de :  
• briques  
• pierres  
• blocs  
• cheminée  
• plâtrage  
Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE  
R.B.Q. : 8319-0843-34

### Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

**Tél.: 450.792.2007**  
Fax: 450.792.2443



**FLEXITHERM.**  
Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

**Garderie privée en milieu familial**

**Les loulous du Boisé**

41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0

**Milissa Beaumier 450-788-3865**

milissabeaumier@hotmail.com



**GLOBAL** peintures industrielles  
Distributeur autorisé valspar

**Mario Bazin**  
Représentant

802, Saint Édouard  
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844  
C 450 278.3844

**NORTHERN HEAVEN** 

**Vanessa Breton**  
vanessa@northernheaven.com  
514 227-8602

northernheaven.com  
104 rang Thiersant, Saint-Louis

Équitation thérapeutique  
Cours d'équitation classique  
Élevage de Cleveland Bay

**Service de garde**  
**Les P'tits Loups**



*Hélène Lévesque, prop.*  
*1245 route de Michouville*  
**St-Jude, Qc.**  
**J0H 1R0**  
*Tilou-levesque@hotmail.ca*  
**450-210-3187**




**LES PETROLES O. ARCHAMBAULT**

88A, rang Amyot Est  
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0  
[www.petrolesarchambault.com](http://www.petrolesarchambault.com)

Téléphone: 450 787-2370  
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328  
 Sans frais: 1 877 787-2370

*Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane*

**Aprender**  
**español**  
**ES**   
**FACIL**  
**Stella 450 788 3007**  
**Cours d'espagnol**

*Espace*  
*publicitaire*  
*disponible*  
  
*50\$ pour*  
*11 parutions*

**Le courtier indispensable**  
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

[dpaassurances.com](http://dpaassurances.com)

 1 800 361-9866  
**assurances**

 automobile
  habitation
  entreprises
  sociétés
  multilinguisme

**PME Comptabilité Plus**  
 Chantal Bolduc

service de Comptabilité avec États Financiers  
 service des paies et remises  
 rapports Taxes, IFTA, CTQ etc  
 outils de gestion sur mesure  
 Médiation d'impôts

*service courtois, minutieux et personnalisé*

57, 6ème rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0  
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922  
 courriel : [pme.comptabiliteplus@hotmail.com](mailto:pme.comptabiliteplus@hotmail.com)




**LES ENTREPRISES**  
**MAURICE BRAZEAU INC.**

**QUINQUAILLERIE**  
**ÉPICERIE**

962, RUE SAINT-ÉDOUARD  
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0  
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

**Le Monde Imaginaire Des Tout Petits**  
**Garderie Privée En Milieu Familial**



Éducatrice Privée à la petite enfance  
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI  
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0  
 450-792-2180

**COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY**



1275,  
 St-Édouard,  
 St-Jude  
 Sur rendez-vous.  
 mer. 9h À 16h  
 jeu. 9h À 18h  
 ven. 9h À 19h  
 sam. 8h30 À 15h30  
**792-2398**


**www.coopauxptitsoins.com**  
**450 771-0605**

aimé(e)s    proches-aidant(e)s    être deux    **Nouveau**  
 jeunes familles...

**Services d'aide à domicile**  
**Tarifs réduits grâce au PEFSAD**  
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique


**NOS ANNONCEURS**




**Lorraine Bousquet**  
**Salle :** (450) 792-3011  
 pavillondeleerabestjude@hotmail.com  
 1281, route Michaudville  
 St-Jude, Qc J0H 1P0



**GARAGE REMY LAPIERRE INC**  
 1315, rue Saint-Édouard  
 Saint-Jude, QC J0H1P0  
**TÉL : 450 792-2131**  
 lapierreautopro@cablevision.qc.ca

**TANIA SLOBODIAN**  
 DESIGNER DE JARDIN  
 Plan d'aménagement paysager  
 Consultation horticole  
 Installation d'éclairage paysager  
 450 792-2454      info@tsdesignerjardin.com



**Les Serres Gaudette enr.**  
 PLANTS DE FLEURS  
 ET DE LÉGUMES  
 CORBEILLES DE FLEURS  
 TOMATES DE SERRES  
 837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0    Tél: 792-3224    Fax: 792-2264



**ROYAL LEPAGE**  
 EXPERT  
 AGENCE IMMOBILIÈRE  
 FRANCHISÉE ET AUTONOME  
**JEAN-LUC PULINCKX**  
 COURTIER IMMOBILIER  
 C **514.825.4588**  
 F **514.312.9388**  
 B **450.682.4666**  
 jeanluc.pulinckx@royallepage.ca  
**COMMERCIAL**




**PLOMBERIE PROJESS**  
 T: 450 792-2272  
 F: 450 792-3113  
 RÉSIDENTIEL  
 COMMERCIAL  
 Propriétaire  
 Jessy Provencal  
 plomberieprojess@gmail.com  
 RRQ 5633-4794-01



**CONTACT**  
 RICHÉLIEU-YAMASKA  
 Au-delà de la souffrance, il y a l'espoir.  
**Centre de crise et de prévention suicide**  
 Intervention 24h/7  
 420 de la Concorde Nord      1-844-774-6952  
 Saint-Hyacinthe (Québec)    1-450-774-6952  
 J2S 4N9



Entreprise  
**S.Gaudette**  
 RBQ : 8351-0982-26  
**Sylvain Gaudette**  
 Entrepreneur Électricien  
 450 792-2392  
 info@sgaudette.com • sgaudette.com  
 401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



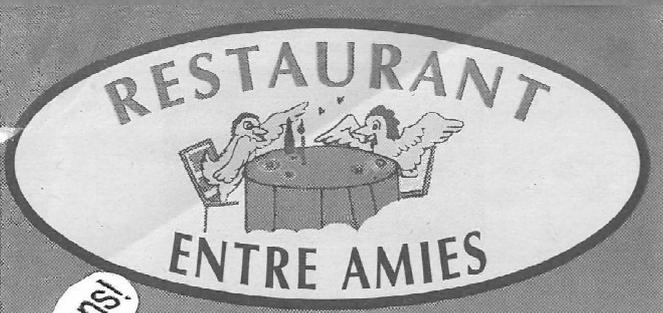
**Daniel Guertin**  
 Courtier immobilier agréé  
 www.danielguertin.com



**MéliSSa Guertin**  
 Courtier immobilier  
 www.melissaguertin.com



**viacapitale**  
 AFFAIRES Daniel Guertin  
 450 792-3555  
 Agence immobilière  
 1986, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5



**RESTAURANT**  
**ENTRE AMIES**

*Déjà 21 ans!*

Spécialité: Poulet roti  
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich  
Cuisine rapide et table d'hôte  
**Déjeuner**

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)  
Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0  
**Tél.: (450) 792-3736**

**Caméra à lentille fixe**  
**HDCVI 1080P**  
**149\$**



**Surveillance**  
pour moins que  
**50¢** par jour

**Systèmes d'alarme**  
**P A R D O X**  
SECURITY SYSTEMS

Caméras  
Intercoms  
Contrôles d'accès  
Alarmes



**EAGLE DIGI EYE**  
Système de Surveillance Numérique  
Digital Surveillance System

Commercial  
Industriel  
Institutionnel  
Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0  
**450.463.5151 • 1 877.625.5252**  
[www.eagledigieye.com](http://www.eagledigieye.com)



**Massothérapie**  
Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance      Membre F.Q.M.  
Cell : 450-779-5702  
645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



**ROYAL LePAGE**

Multi-Services  
AGENCE IMMOBILIERE

**Jocelyn Bachand**  
Courtier immobilier résidentiel  
**450-501-9589**  
[jbachand@royallepage.ca](mailto:jbachand@royallepage.ca)

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9  
Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

**NETTOYAGE**  
**S. Blais Inc.**  
COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

**450-278-1325**

1574, ROUTE DE MICHAUDVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial  
**Les petites Bernichoux**

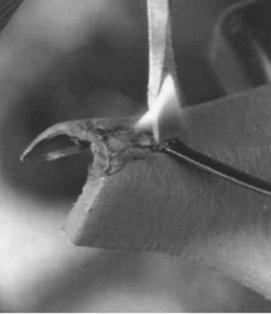


Mélanie Cordeau  
Éducatrice diplômée  
885 4<sup>e</sup> rang  
St-Bernard-De-Michaudville  
**(450) 792-2086**

**CLAUDE BOURGAULT** Enr.  
Soudure plastique  
& fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

**450 792-3378**  
422, Salvail Sud, St-Jude



## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

## TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

## UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
<b>Salle Roger-Roy</b>		
- sans musique, sans danse	150.00 \$	150.00 \$
- avec musique, sans danse	170.00 \$	180.00 \$
- avec musique, avec danse	190.00 \$	210.00 \$
<b>Cuisinette seulement</b>	45.00 \$	
<b>Salle des patineurs</b>	85.00 \$	
<b>Non-résidents</b>	+60.00 \$	+60.00 \$

# JEAN-BERNARD ÉMOND

## Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1  
**450 742-3781**

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca  
jeanbernardemond.com



### Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

### Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864  
M. Francis Grégoire (450) 792-2024  
Mme Anolise Brault (450) 792-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554  
M. Marco Beaudry (450) 278-4636  
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20 h et auront lieu aux dates suivantes : 7 octobre - 4 novembre - 2 décembre

### Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale  
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe  
Pascale Brouillard, commis de bureau  
David Jacob, inspecteur municipal  
Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)  
Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.  
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

## **BUREAU MUNICIPAL**

Adresse : 940, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855  
Télécopieur : (450) 792-3828  
Courriel : [munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Site internet : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca)  
lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1**

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine  
Directeur : M. Guy Dion

## **LOCAL DES LOISIRS**

Adresse : 922, rue du Centre

## **CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Adresse : 930, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8007

## **BIBLIOTHÈQUE**

Adresse : 926, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8005  
Courriel : [biblio-st-jude@hotmail.com](mailto:biblio-st-jude@hotmail.com)

## **MAISON DES JEUNES**

Adresse : 1426, rue Saint-Pierre  
Téléphone : (450) 250-2488  
Courriel : [mdj4vents@hotmail.com](mailto:mdj4vents@hotmail.com)

## **FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE**

Adresse : 931, rue Saint-Édouard  
Téléphone : (450) 792-3943  
curé : Gérard Saint-Pierre

## **FADOQ**

Adresse : 930, rue du Centre  
Téléphone : (450) 250-2485  
Télécopieur : (450) 924-0953  
Courriel : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com)  
Site internet : [www.fadoqstjude.com](http://www.fadoqstjude.com)

## **ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)**

Adresse : 1441, rue Saint-Pierre  
Téléphone : (450) 773-0260

## **BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)**

Adresse : 405, rue Principale  
Téléphone : (450) 792-3266  
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30  
lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30  
jeudi 17 h 30 à 19 h

## **CLSC SAINT-JUDE**

Adresse : 938, rue du Centre, Saint-Jude  
Téléphone : (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

**Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)**

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

## ***LIENS D'INTÉRÊT***

**Centre d'intervention de crise**  
(450) 774-6952  
1-844-774-6952 (sans frais)  
[www.contactry.qc.ca](http://www.contactry.qc.ca)

**Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**  
(450) 774-2350  
[www.regiedesdechets.qc.ca](http://www.regiedesdechets.qc.ca)

**Dépôt des matières recyclables**  
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

**Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**  
(450) 773-8401  
[www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)

**MRC Maskoutains**  
(450) 774-3141  
[www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

**Transport adapté**  
(450) 774-8810  
[mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca)

**Transport collectif**  
(450) 774-3173  
[tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca)

**Régie d'aqueduc**  
(450) 792-2001

**Réseau Internet Maskoutain**  
(450) 250-5050  
[www.rimaskoutain.com](http://www.rimaskoutain.com)

## ***TAXES MUNICIPALES 2019***

**1<sup>er</sup> versement : 1er mars 2019**  
**2<sup>e</sup> versement : 1er juin 2019**  
**3<sup>e</sup> versement : 1er septembre 2019**



**Tous vos articles devront nous parvenir pour le 15 de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : [adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca). Consultez notre site web : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca).**

